Villaz & Vous

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N°11
JUIN/JUILLET/
AOÛT 2016

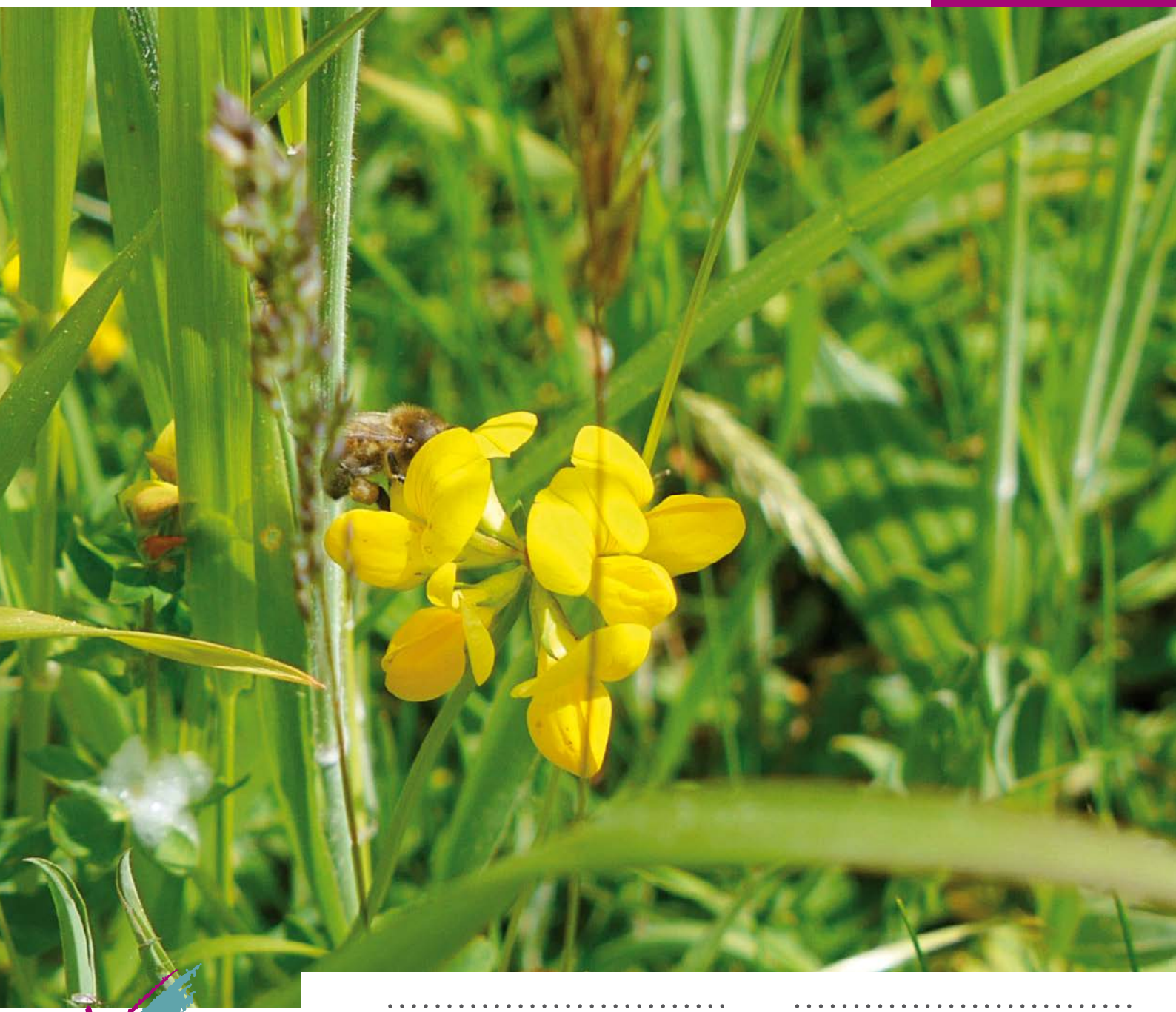

Mairie de Villaz

À **DÉCOUVRIR**
Le Centre Communal d'Action Sociale
page 3

À **LA UNE**
Mesures en faveur de l'environnement
page 6-7

Retour en images à Villaz

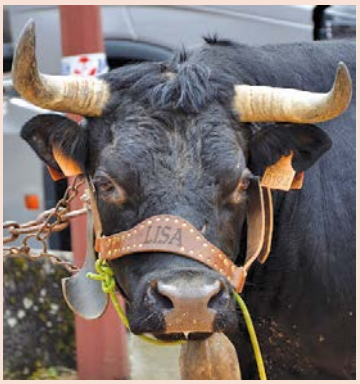

Dimanche 1er mai, Villaz accueillait la **31e édition de la foire aux bestiaux** en même temps qu'une glaciale neige de mai sur le Parmelan. Mais la météo n'a pas découragé les visiteurs venus nombreux.

Dimanche 8 mai, sous un soleil radieux les villazois, élèves de l'école, anciens combattants et élus ont **commémoré ensemble la victoire des alliés** lors de la seconde guerre mondiale et la mémoire des victimes.

LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis,

Vous avez pu constater que la majeure partie des professionnels de santé est installée dans le Pôle de Santé. L'offre médicale de cette structure sera complétée par l'installation d'une dentiste dans les prochains mois. Nous pourrons alors inaugurer tous ensemble cet espace privilégié dédié à la santé courant septembre 2016.

Le budget est maintenant voté, un budget municipal établi sans augmentation de la fiscalité et sans recours à l'emprunt. Les projets vont être lancés, principalement destinés à l'entretien du patrimoine, aux équipements, à la sécurité et au renforcement des réseaux d'eau potable.

Comme expliqué dans nos éditions précédentes, nous entrons dès aujourd'hui dans le processus d'intégration à la nouvelle Agglomération d'Annecy avec les 8 autres communes du Pays de Fillière.

La Communauté de Communes du Pays de Fillière va donc disparaître et 43 communes vont être rassemblées pour constituer une nouvelle Agglomération à partir de janvier 2017.
Ce territoire de près de 200000 habitants aura le poids nécessaire à sa représentation au sein de la nouvelle région Auvergne - Rhône Alpes, avec 25 % de la population et 32 % des emplois du département de Haute Savoie.

Vos élus ont d'ores et déjà intégré des groupes de travail pour anticiper les impacts, préparer les transitions, préciser les périmètres d'activités et faire des choix de principes d'organisation et de gouvernance .

Cinq grandes compétences seront assurées par la nouvelle Agglomération :
le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, la mobilité et la solidarité.

Certaines compétences jusqu'alors intercommunales comme le développement économique et l'environnement, ou communales, comme la gestion de l'eau potable, vont être transférées à l'Agglomération. D'autres, comme la petite enfance, vont nous être restituées.

Dans ce contexte de changements importants et inhabituels, vous pourrez compter sur vos élus et agents communaux pour assurer la continuité du service public et la réalisation des projets d'investissements.

Votre maire,
Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire
Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale
Ont participé à ce numéro : Catherine Daniel, conseillère municipale / Véronqiue Mégard, DGS / Bernard Dufournet, conseiller municipal / François Guillaume Coiffard / Anthony Granger
Crédit Photos : Mairie / M et Mme Vagnotti / Bernard Dufournet / CCAS / Plein air aventures / CCPF / FJEP / Echo du Parmelan / Anthony Granger

Les temps d'accueil périscolaire

« Il était une fois Villaz » dernier thème de l'année

Dans la continuité du programme annuel des TAP, les enfants ont débuté une nouvelle thématique depuis le retour des vacances d'avril : « il était une fois Villaz ».

L'occasion pour eux d'aborder les particularités de notre village, les producteurs locaux, les paysages ainsi que les quartiers, en passant par l'histoire locale.

Cette activité est surtout déclinée autour du livre, des arts plastiques et des interventions de producteurs locaux.

Parallèlement, une activité « jardins pédagogiques » a été initiée suscitant l'engouement des enfants. Le groupe de la classe de CE2/CM1 a maintenant à disposition 4 carrés de potager en bois qu'ils vont pouvoir remplir de plantations et d'éléments de décoration réalisés en TAP.

Enfin, rendez-vous est donné pour **la fête des TAP qui aura lieu le vendredi 24 juin à partir de 18h00 à la salle des fêtes.**

Vous pourrez alors découvrir les réalisations et partager un verre entre parents, animateurs, enfants et élus.

Rentrée 2016 :

Les temps d'activités périscolaires deviendront payants

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves au sein de l'école primaire de Villaz (environ 398 élèves prévus en septembre 2016), le nombre d'enfants inscrits aux TAP va lui aussi augmenter pour la rentrée 2016.

Afin de maintenir la qualité de l'organisation et des contenus, la municipalité devra augmenter le nombre de personnel encadrant, la quantité des fournitures sans parler de la logistique et de l'organisation qui va en découler.

Villaz est cité en exemple pour sa prise en main des rythmes scolaires et les élus souhaitent continuer dans ce sens. Malheureusement le fond d'aide de l'État consacré aux TAP ne sera pas reconduit à la rentrée et notre commune devra fonctionner avec un budget réduit.

Le montant total payé par la commune pour la mise en place des TAP s'élève globalement à 50 000 euros par année, en incluant le travail des agents pour les recrutements d'animateurs, la gestion des remplacements lors d'absences, la gestion des contrats etc…

Afin de maintenir un niveau de service de qualité, la commune a fait le choix pour cette rentrée 2016 de faire participer financièrement les parents d'élèves.

Voici le fonctionnement validé en conseil municipal le 9 mai dernier :

1 euro par enfant et par jour, avec un plafond à 2 euros pour les familles ayant 3 enfants ou plus scolarisés dans l'école de Villaz.

Les parents seront informés des modalités précises dès le mois de juin et tous les détails leurs seront donnés.

Une nouvelle répartition des quotients et des tarifs cantines

Le prochain conseil municipal de juin devra statuer sur la proposition des commissions scolaire et finance visant à revoir les tarifs de la cantine.

Selon cette proposition, les tarifs seront établis selon une répartition des quotients familiaux en 5 tranches au lieu de 3 actuellement, pour des tarifs plus légitimes en fonction des quotients.

Ces changements s'ils sont validés vous seront transmis dès la fin juin afin que vous puissiez en prendre connaissance au plus vite.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Un soutien créateur de liens sociaux

Depuis le 1er Janvier 2016, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est doté de son autonomie budgétaire, dont l'essentiel des ressources provient d'une subvention votée en conseil municipal. Les membres du C.C.A.S. se sont réunis le 14 Avril 2016, sous la présidence de monsieur le maire pour voter ce budget de fonctionnement d'une somme de 8 450 € pour l'année 2016. Cette somme permettra de financer les demandes d'aides facultatives pour les personnes qui en font la demande et qui sont éligibles à ce soutien social et de mener différentes actions tout au long de l'année.

ACTIONS MENÉES EN 2015

En 2015, le CCAS est intervenu au titre :

- De prestations diverses : facture d'eau ; bons alimentaires ; aide au loyer ; aide à la réhabilitation d'un logement pour un maintien à domicile.
- De l'attribution des logements communaux et sociaux
- De la prévention, avec l'intervention du conseil départemental représenté par la directrice de la gérontologie et du handicap, Mme Pesenti et du Dr Peccoud, afin d'être informé de l'ensemble des dispositifs ayant trait à la gérontologie et à laquelle était invité l'ensemble des professionnels de santé de la commune.
- Du repas des aînées qui a connu un vif succès avec la participation de 150 convives et 20 repas portés au domicile des personnes ne pouvant se déplacer ;
- D'une animation musicale pendant la semaine bleue, l' intervention de la chorale la Voix en Chœur à Cœur dirigée par Marie-Agnès Glorieux et l'interprétation du ténor Florian Puppis ont été très appréciées.

Le C.C.A.S. a également mis en place une première session d'ateliers d'équilibre, du 16 septembre au 9 décembre 2015, relative au dispositif de prévention des chutes chez les seniors de plus de 60 ans, piloté par le Centre Hospitalier Annecy-Genevois. Une troisième session est prévue à compter du 14 Septembre 2016, les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire en contactant le : 04 50 33 36 08.

Les membres du CCAS : Camille Allard-Metral, Gilles Belin, Christiane Chatelain, Catherine Daniel, Mireille Demesmy Bellanger, Christian Frisson, Christian Martinod, Lionel Raffort, Hélène Sonnerat et Evelyn Trouve.

Cette année, le CCAS de Villaz a perdu l'un de ses membres. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Louis Nallet, membre nommé par le président du CCAS, le maire de Villaz.

Nous tenons à renouveler nos condoléances les plus sincères à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute sa famille et à leur exprimer toute notre sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Protéger l'environnement

FAITES LE PLEIN D'IDÉE POUR RECYCLER, RÉNOVER, VOUS DÉPLACER

Réchauffement, épuisement des ressources et surpopulation nous amènerait d'ici à 2100 à un point de bascule. Eau, pétrole, nourriture viendraient à manquer si nous ne changeons pas notre façon de vivre. Partout dans le monde, des hommes et des femmes mènent des initiatives positives et concrètes qui respectent la nature.

A Villaz, l'équipe municipale et Bien Vivre à Villlaz co-organisent la matinale de l'environnement le samedi 4 juin 2016. Cette action s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin 2016.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI - 5 JUIN

VILLAZ : Les chiffres de 2015

- **Conteneur jaune : 60 kg/habitant**
- **Conteneur vert : 40 kg/habitant**
- **Bornes textiles : 7 kg/habitant**

C'est mieux que la moyenne de Haute-Savoie et largement supérieur à la moyenne nationale.

RECYCLER, C'EST D'ABORD TRIER

Trier, un geste civique et solidaire. Trier, c'est mettre ses déchets dans le bon conteneur : jaune, vert, noir ou dans une borne à textile.

Le but du jeu est de remplir le moins possible le conteneur noir réservé aux ordures ménagères car c'est le flux qui coûte le plus cher.

Et de mettre dans le conteneur jaune (papier, cartons, emballages papier et métalliques, briques alimentaires), dans le vert les bouteilles en verre sinon gare au refus de tri qui sont facturés à la commune par le centre de tri.

RÉNOVER, POUR MOINS CONSOMMER

Si vous avez des projets de travaux dans votre logement, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous pouvez être accompagné et conseillé par le service Habitat de la CCPF (04 50 22 82 25).

Vous pouvez même bénéficier de subventions de l'Etat et du Conseil Départemental, si votre logement a plus de 15 ans, pour les travaux de rénovation thermique : travaux d'isolation, de réfection de toiture, de changement de fenêtre, de système de chauffage.

+ d'infos www.renovation-info-service.gouv.fr

VOUS DÉPLACER, EN FAVORISANT LES DÉPLACEMENTS DOUX

Se déplacer dans Villaz à pied ou à vélo constitue une alternative vertueuse au recours à la voiture. Encore faut-il que ces déplacements puissent s'effectuer en toute sécurité.

La demande a été exprimée par de nombreux habitants, et notamment par les adolescents auprès de la commission "jeunesse" du conseil municipal.

La commune travaille sur un projet de liaison douce devant relier à terme le chef lieu aux Vignes, et au plateau sportif du Varday. Ce projet nécessitant des investissements significatifs, il devra être réalisé par étapes. La première tranche de travaux devrait intervenir au 4e trimestre de cette année, et concernera l'aménagement du carrefour route de Grattepanche – route des Vignes. Les sections de voie douce réalisées autour de ce carrefour permettront de sécuriser les déplacements en aval du carrefour, section actuellement particulièrement dangereuse pour les piétons.

En attendant la réalisation complète du projet, cet aménagement facilitera déjà grandement les déplacements doux des habitants des Vignes vers le Varday.

La création de voies sécurisées est une préoccupation importante de la commune, et les autres quartiers de Villaz ne seront pas oubliés. Ainsi, la route du Grand Nant sera reliée dès la rentrée scolaire à la rue des Écoles, par l'intermédiaire du parking des Cruets qui sera construit durant l'été. Une étude sera menée en 2016, pour des travaux à réaliser en 2017 rue du Porche rond, et route du pont d'Onnex.

Une enquête sur les déplacements va également être lancée avant l'été.

Beaucoup de travail en perspective pour l'équipe municipale, mais à la clé une belle amélioration de notre cadre de vie.

Villaz : zéro pesticide sur nos espaces publics

La commission travaux a décidé d'anticiper l'application de la loi n°2014-110 du 06/02/2014 concernant l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public.

En faveur de la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien, des habitants fréquentant ces espaces publics, des ressources naturelles et de la biodiversité (faune et flore).

Pour les particuliers, la vente en libre-service des produits phytosanitaires concernés sera interdite au 01/01/2017 et l'interdiction d'utilisation au 01/01/2019. L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions d'information à la population.

Il existe des alternatives à l'emploi des produits phytosanitaires chimiques qui détruisent tous types d'organismes vivants (insectes, , végétaux…) et dans différents domaines : agriculture, entretien des voiries , jardinage, entretien des espaces verts et domestiques. Mal et trop utilisés, aujourd'hui les pesticides sont omniprésents : dans l'air, l'eau, les aliments, le sol et au sein de la biodiversité; ils sont responsables d'une pollution généralisée et de nombreux problèmes de santé.

Si vous voulez vous engager dans la démarche « terre saine » lancée par le ministère de l'environnement, vous pouvez consulter le site : http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-demarche-Terre-saine.html

Le Château de Bon Attrait : patrimoine local et établissement de santé apprécié

Construit au XII[ème] siècle, le château était une propriété familiale avant d'être repris par des seigneurs de Menthon jusqu'au XVII[ème] siècle. Une fruitière s'y installa ensuite, puis une boulangerie. Enfin, au début du XX[ème] siècle, il fut aménagé en maison de repos pour devenir officiellement, depuis décembre 1958, une clinique de soins de suite et de réadaptation. Cette clinique indépendante, créée par le Docteur CATTIN et son épouse, gérée par ses descendants, accueille des patients après leur intervention chirurgicale ou médicale avant leur retour à domicile ou en établissement médico social. La clinique joue un rôle important dans la prévention, la recherche d'autonomie et la réinsertion des patients. Elle fluidifie le parcours de soins de tous les patients indépendamment de leurs ressources financières, de leurs pathologies, de leur lieu de vie.

Ce majestueux lieu de convalescence bénéficie d'une situation géographique idéale et d'un environnement privilégié, proche de multiples services publics et commerces divers.

Avec 140 lits répartis sur 6 étages et 2 bâtiments, le centre accueille chaque année environ 1400 patients provenant à 90 % du Centre Hospitalier Annecy Genevois, des cliniques d'Argonay et générale d'Annecy, soit 50000 journées recensées annuellement. Avec un effectif avoisinant 210 salariés de compétence médicale, soignante, de rééducation, pharmaceutique et hôtelière, de restauration et administrative, La clinique répond à des normes strictes imposées par les différentes tutelles telle l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la qualité et la sécurité des soins. La clinique de soins de suite et de réadaptation (SSR) a un chiffre d'affaires annuel de 10 Millions d'euros et abrite un fort potentiel d'emplois.

Commune de résidence du Personnel du Château de Bon Attrait sur 156 CDI

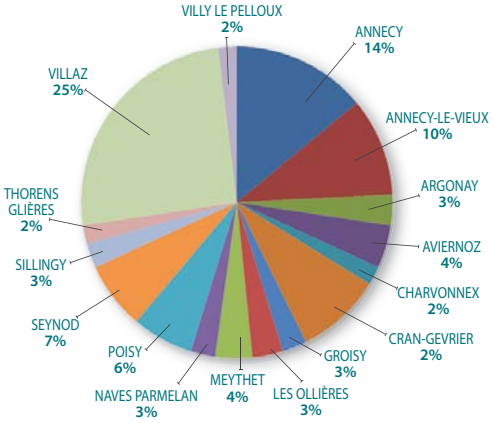

La prise en charge médicale des patients est associée à des animations, ainsi, le hall d'accueil du centre expose parfois des œuvres artistiques. Des interventions sont également programmées : chorales, orchestres, conférences et visites des enfants de l'école au moment de Noël ou du carnaval notamment. Des instants partagés qui apportent une distraction chaleureuse aux patients.

Les services du château de Bon Attrait et ceux la commune travaillent en partenariat de qualité depuis de nombreuses années. Le service de restauration de Bon Attrait prépare les repas distribués par la cantine scolaire aux enfants de l'école de Villaz. Une collaboration qui dure depuis 14 ans maintenant, 75 repas étaient alors préparés en 2002, pour 240 en 2016.

Les menus, parfaitement équilibrés, sont élaborés par une diététicienne. Soulignons que les cuisines utilisent largement légumes et fruits issus du maraîchage local. La nourriture est goûteuse et le suivi de la prestation restauration répond à des contrôles stricts en termes de normes.

- Contact : tél. 04 50 64 95 95
- Adresse de messagerie : info@bonattrait.com
- Site internet : bonattrait.fr

Le Conseil Municipal en bref

• Conseil du 16 mars

Création d'une commune nouvelle entre Aviernoz, Evires, les Ollieres, Naves, St Martin Bellevue, Thorens et Villaz :

Par 16 voix contre et 7 voix pour, le conseil municipal n'a pas approuvé la création d'unecommune nouvelle à 7 communes.

• Conseil du 21 mars

Fixation des taux d'imposition :

Les taux d'imposition 2016 ont été approuvés. Ils sont inchangés par rapport à 2015 et 2014.

Budget général 2016 :

Le budget primitif, qui s'équilibre à 3 109 810 € en section de fonctionnement, et 2 178 168 € en section d'investissement, a été voté.

Budget de l'eau 2106 :

Le budget primitif, qui s'équilibre à 647 371 € en section de fonctionnement, et 511 734 € en section d'investissement, a été voté.

Révision générale n°2 du PLU :

Il a été approuvé le lancement de la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU). Cette révision est motivée par la nécessité d'une mise en conformité avec la loi « Grenelle II », avec la loi ALUR, d'une mise en compatibilité avec le SCOT du bassin annécien, et la mise à jour du document.

Centre village :

Une information a été donnée sur le lancement de l'étude relative à l'aménagement du cœur de village.

LE REBLOCHON DE VILLAZ REÇOIT LE 1ER PRIX À CHAMBÉRY !

Les 18, 19 et 20 mars dernier se tenait à Chambéry le salon « Tarine & Abondance » pour faire la promotion du savoir faire agricole et agro-alimentaire des deux Savoie.

C'est ainsi que le Reblochon fabriqué à la Fruitière de Villaz a reçu le 1er prix. Le classement a été établi à 50 % par l'avis des professionnels et à 50 % par les votes du public.

Pour rappel, la Fruitière de Villaz appartient à la Coopérative Parmelan-Glières. Cette coopérative est née en 2014 du rapprochement des Coop de Villaz, Les Ollières, Aviernoz et Thorens-Glières.
La coopérative regroupe 37 producteurs produisant 10 millions de litres de lait. La coopérative met à disposition la Fruitière à son partenaire fromager, par le biais d'un contrat annuel de vente de lait : la Fromagerie CHABERT. Le site de Villaz emploie ainsi 24 personnes dont 2 personnes pour le magasin de la fruitière ouvert du lundi au samedi.

Villaz dans l'Agglo

construire la nouvelle Agglo d'Annecy

LA RÉFORME TERRITORIALE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT A POUR BUT DE SIMPLIFIER L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

Ainsi, les dernières lois votées ont conduit le Préfet de Haute-Savoie à proposer le regroupement des Communautés de communes du Pays de la Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et de la Communauté de l'agglomération d'Annecy au 1er janvier 2017.

Ce rassemblement devant ainsi mettre en cohérence le périmètre de nos institutions avec la façon dont vivent les habitants et les acteurs économiques sur le territoire. La construction de cette nouvelle organisation se fait au service d'un territoire dynamique et attractif mais dans un environnement financier contraint (baisse importante des dotations de l'état). Tout est aujourd'hui mis en œuvre pour relever les défis de demain, préparer au mieux la transition et assurer la continuité de service dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'économie, l'environnement, la mobilité et les personnes âgées.

UNE POPULATION TOTALE DE PRÈS DE
200 000 HABITANTS
500 km²

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA FILLIÈRE

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY

La CCPF disparaît au 1er janvier 2017 au même titre que les 4 autres communautés de communes pour ne former qu'une seule grande agglomération annécienne.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ALBY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TOURNETTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY

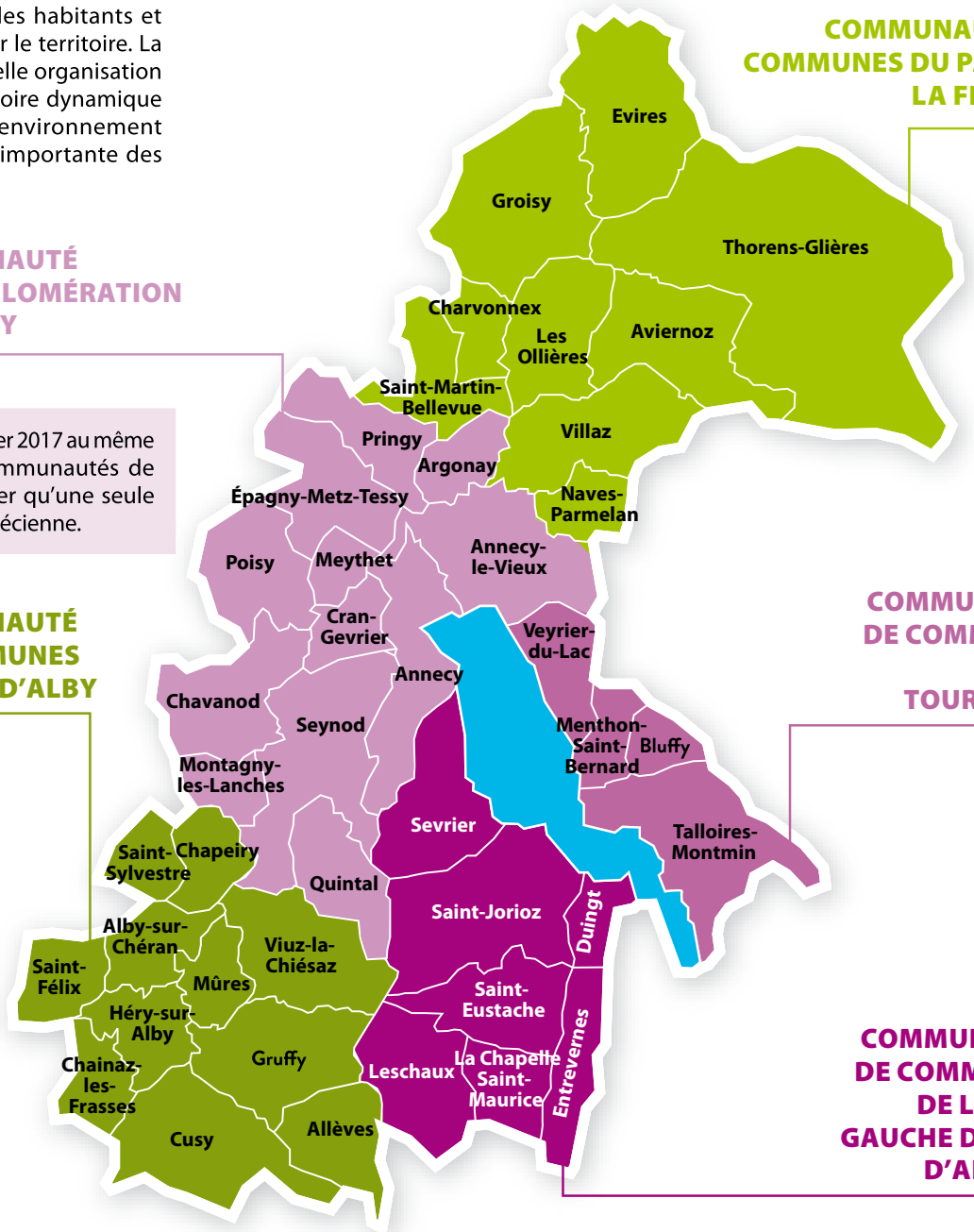

L'ÉCHO DU PARMELAN BATTERIE-FANFARE

Nous arrivons dans la dernière ligne droite pour le **43e Festival des Batteries-Fanfares**, qui se déroulera **les 2 et 3 Juillet 2016**, à Villaz.
Nous avons déjà planifié l'intégralité du week-end et recherchons tout(e) bénévole souhaitant se joindre à nous pour cet événement. (Gestion des quartiers, des musiciens, buvettes, repas, organisations…) A cet effet, nous prévoyons une nouvelle **réunion publique le 27 Mai à la Salle des fêtes de Villaz dès 20h30**.
Si vous souhaitez, avec vos voisins, accueillir une Batterie Fanfare dans votre quartier vous pouvez toujours nous contacter. Nous avons la possibilité de déplacer aisément nos musiciens…
Musicien dans l'âme, novice ou connaisseur, vous pouvez rejoindre notre formation et venir nous écouter lors de nos répétitions hebdomadaires tous les mardis soir dès 20h30.

Contact : Paulme Roger - Tél : 04 50 60 61 13 - Mail : ludomartinod74@hotmail.fr

FJEP

Le 5 Avril a eu lieu la remise des médailles du ski. 52 enfants ont participé aux sorties de ski les mercredis de cet hiver 2016 à la station de Manigod la Croix-Fry.
Autour d'un sympathique goûter, les animateurs bénévoles ont remis les médailles attestant la réussite aux épreuves de chaque niveau.

Stages d'été :

Arts plastiques / 51 €
intervenante Séverine Deletraz
du 6 au 8/07 et du 11 au 13/07
lundi/mardi de 9h30 à 11h45,
mercredi de 9h30 à 11h30
inscriptions sevie.d@orange.fr

Sculpture d'argile /45 €
intervenante Stéphanie Gerbaud
de 13h30 à 16h30
lundi 18 et mardi 19 juillet
à partir de 6 ans jeudi 21
et vendredi 22 juillet à partir de 10 ans
inscriptions gerbaud.stephanie@gmail.com

Cirque
intervenante Sophie Feissel
du lundi 22 au vendredi 26 août
de 10 à 12h : 6 à 9 ans
de 14 à 16h : 10 ans et / 36 €
+ de 16h15 à 17h45 : 3 à 5 ans. / 27 €
Inscriptions sophie.feissel@free.fr

Voir les détails de nos évènements en page 12 dans l'agenda.

ASP

Les dirigeants et éducateurs préparent activement la saison prochaine et pour répondre au mieux aux besoins de nos joueurs et de nos équipes, nous devons connaître le futur nombre d'enfants par catégorie. Les inscriptions en championnat se font début juillet, avec un ajout possible des équipes en septembre. Nous devons anticiper au maximum et savoir sur qui compter la saison prochaine. Pour se faire, les entraînements seront libres au mois de juin, pour découvrir l'activité et rencontrer les éducateurs.

Dates à retenir :
vendredi 17 Juin au stade Louis Baud : Tournoi Vétéran en semi-nocturne
samedi 18 Juin au stade Louis Baud : l'Euro des jeunes, U 11 : 9h-12h30 et U 13 : 14h 18h
samedi 25 Juin ou dimanche 26 Juin au stade Louis Baud : **Fête du Foot et Assemblée Générale**

Mathieu, responsable jeunes, 06 62 41 26 06 mathieu.aspvillaz@gmail.com
Yvonick, responsable foot à 11, 06 60 13 31 15 yvonik.aspvillaz@gmail.com
Retrouvez toutes les infos du club sur notre site internet : aspv.footeo.com

APE

L'année scolaire touche bientôt à sa fin !
Nous tenons à remercier les familles qui se sont investies au sein de l'APE tout au long de cette l'année. Que ce soit en cotisant ou en participant à nos manifestations, votre aide a été précieuse et grâce à vous, l'équipe enseignante a pu mener à bien ses projets.
Pour clore l'année scolaire, nous vous convions à notre traditionnel repas de fin d'année qui aura lieu à la suite du spectacle de cirque du vendredi 10 juin. N'hésitez pas à vous inscrire grâce aux bons de commandes que vous avez dû trouver dans les cahiers de vos enfants.
Vous pouvez également noter les dates de nos 2 prochains APE-Rosé, les vendredis 17 juin et 8 juillet.
Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine !

CRÈCHE LES RENARDEAUX

"L'imaginaire", un très beau mot, doux et puissant. « La seule arme des enfants en ce monde, c'est l'imaginaire » disait Claude Miller.

Chez les Renardeaux nous avons à cœur de faire grandir nos enfants dans un monde dans lequel ils seront proactifs. Cela passe comme vous le savez par l'écologie et l'importance de protéger leur terre, mais aussi par la culture.

La force d'apprendre pour comprendre, de découvrir pour s'émerveiller, d'échanger pour partager. Lors de la semaine culturelle qui a eu lieu début mai, les enfants ont apporté leur livre préféré à la crèche, un bel échange culturel.

Des enfants de l'école sont aussi venus pour lire des histoires aux plus petits et s'amuser avec eux. Il est très important pour les Renardeaux de favoriser les échanges avec et entre les enfants et les adultes, pour qu'ils puissent apprivoiser le monde extérieur et grandir avec une image positive des autres.

LA BIBLIOTHÈQUE est en effervescence

De mi-avril à fin août nous participons au prix Rosine Perrier. Les lecteurs sont invités à lire les ouvrages choisis et peuvent glisser dans l'urne leur bulletin de vote. Aucune obligation, mais une grande liberté et la possibilité de donner son avis.
Le 4 juin nous organiserons un café littéraire autour des livres.
Le 29 juin c'est le dépouillement des votes et l'envoi des bulletins à Hermillon (salon du livre).
Par ailleurs nous organisons une rencontre avec l'illustratrice, Céline Marrillier, les 16, 17 et 18 Juin ;
Elle se consacrera aux classes de C.P., C.E.1, C.E.2 et elle initiera les enfants aux mystères et aux joies de l'illustration.
Le samedi 18 juin sera réservé à une réunion tout public où elle dédicacera ses ouvrages sur le thème "illustratrice : un métier". En parallèle vous pourrez admirer l'exposition de ses originaux du 13 juin au 4 juillet.

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

- Dimanche 5 juin : messe à Villaz à 10h. Journal Théolien, distribution du n°21 dans les boites aux lettres, mi-juin.

Fête de la paroisse Saint Marc, ouverte à tous :

- Samedi 11 juin : 18h messe à Pringy au jardin du presbytère, puis repas partagé et à 20h30 concert Gospel à l'église de Pringy.
- Dimanche 12 juin, randonnée spirituelle au Parmelan : 8h rassemblement à l'église de Villaz. A 12h messe près de la croix. 13h pique-nique puis descente libre.
- Dimanche 3 juillet : messe à Villaz à 10h
- Dimanche 7 août : messe à Villaz à 10h
- Lundi 15 août : fête de l'Assomption de Marie, messe à 10h.

N.B. : Informations hebdomadaires sur la feuille de semaine et plus générales: sur google/paroisse saint marc .

PLEIN AIR AVENTURE

Rendez vous pour la traditionnelle soirée du 13 juillet ! L'équipe de Plein Air Aventure vous accueillera pour une soirée conviviale avec BBQ, snack et buvette.

Et n'oubliez pas de réserver votre dimanche 11 septembre pour la 5e édition de la foulée villazoise ! Les inscriptions seront ouvertes dès le mois d'août, toutes les informations sont disponibles ici : fouleevillazoise.canalblog .com

TENNIS CLUB DE VILLAZ

Le tennis a repris depuis quelques semaines et le club entre dans une période riche et intense.

Compétition

- Le tournoi du club du samedi 28 mai au dimanche 12 juin. L'engagement est de16€ de NC à 15/1. Venez nombreux encourager les participants !
- 3 équipes jeunes du TC Villaz sont engagées dans les rencontres interclubs à partir du 18 mai (jeunes issus du Groupe Avenir du club).

1 équipe filles en 13/14 ans avec Julie et Fanny
1 équipe garçons en 11/12 ans avec Stéphane, Matthieu, Arthur et Alexandre
1 équipe garçons en 9/10 ans avec Igor, Etienne et Ruben.

Ecole de tennis : L'école de tennis se terminera par la traditionnelle fête du Club Junior, samedi 25 juin de 10h à 12h avec une permanence d' inscription ou de prise de renseignements.

Stage d'été

- Stage initiation/perfectionnement : à partir de 5 ans, du 4 juillet au 5 août, puis du 22 au 26 août.
- **Nouveauté :** Stage compétition, du 4 au 15 juillet, avec entraînements et accompagnement durant quatre tournois.

Renseignements : David Vittorelli (moniteur) : 06 68 79 62 19
Site du TC Villaz : www.tennis.villaz.fr(rubrique contact pour les questions)
www.Tennis.villaz.fr - Mail : tennis.villaz@gmail.fr

AEL

La fin de l'année scolaire approche !
Rendez-vous le 5 juillet pour la journée plage & fête de l'AEL !

Inscriptions 2016/2017

Pour bien débuter la prochaine rentrée, vous trouverez ci-joint les informations concernant l'adhésion pour l'année 2016/2017.
L'inscription se fera en trois phases :

- Fin mai / début juin : envoi par mail aux adhérents du dossier d'inscription
- Du lundi 13 au vendredi 17 juin : permanences pour dépôt des dossiers d'inscription / accueil périscolaire (17h-18h30).
- Du 13 juin au 13 août : ouverture du portail web pour mise à jour de vos informations
- Du 10 au 25 août : inscription via le portail web pour le mois de septembre

Bonnes vacances à tous !

Contact : Martin PONCET (Directeur Accueil périscolaire) : 07 81 86 28 55
planning.ael@gmail.com (changement de planning)

CLUB DES SPORTS

Ski Alpin : Cette année encore les jeunes skieurs du club ont pu progresser, prendre du plaisir et, pour ceux qui le souhaitaient, participer aux courses du district Aravis. Merci à nos moniteurs ESF du Chinaillon et à nos 4 moniteurs fédéraux Éric S, Éric C, Philippe B et Raphaël F pour leur motivation, leur disponibilité et leur implication tout au long de cet hiver. À très vite pour la saison prochaine.

Escalade : Enfants : les sorties en extérieurs c'est avec Lisa avec en bonus un petit stage d'été en août! Renseignements et inscriptions le jeudi de 16h à 18h30 au pan de salle du Grand NANT.
Adultes : objectifs : se maintenir en forme, améliorer sa technique et grimper en falaise. Encadrées par Eric notre moniteur chevronné, les séances sont adaptées au niveau et style de chacun. Rendez-vous le lundi de 19h à 21h. 4 sorties en extérieur prévues en juin et plus si possible.

Plus d'infos :www.csvillaz.fr ou Facebook.

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 25 juillet à l'adresse mail : communication@villaz.fr
Le n°12 (Septembre-Octobre) du Villaz & Vous paraîtra fin août.
Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

INFORMATION DÉCHETS

Secteurs Onnex, Rossand et Stade

PAV « Salle »

PAV « Rossand »

En vue du développement de la population, le service déchets de la CCPF a installé deux nouveaux points de tri à « Rossand » et « Salle » pour désaturer les remplissages du « Stade » et d'« Onnex ».

Aujourd'hui, la CCPF constate un débordement régulier à « Onnex » alors que du volume est disponible sur « Salle », « Rossand » et « Stade ». Les habitants des secteurs « Stade », « Vignes », « Pautex » et « Rossand » sont invité à déposer leurs déchets sur les points de tri de proximité, plutôt qu'à « Onnex » :

Par ailleurs, le point de tri d'« Onnex » fait l'objet de nombreux dépôts sauvages au pied des conteneurs mais également d'incivilités dans les conteneurs (déchets verts, gravats etc.). Cela engendre des problèmes de salubrité publique, une perte financière pour les frais de nettoyage (estimée à 15 000€/an) tout en nuisant à l'image de la commune. Une caméra de vidéosurveillance va être prochainement installer pour verbaliser toutes personnes effectuant des incivilités. La mairie de Villaz s'associe à la démarche de la CCPF et compte sur chacun pour une amélioration de la situation.

VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Comme vous avez pu l'apprendre, les communes des Pays de Fillières ont régulièrement été « visitées » ces derniers mois. Avec les vacances d'été qui approchent nous vous invitons à la plus grande vigilance, lors de vos congés vous pouvez avertir vos voisins de votre absence et également informer la gendarmerie d'Annecy-le-vieux de votre temps d'absence.

En effet, grâce à « l'opération tranquillité vacances » la gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours.
Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

DATES DES PROCHAINES PERMANENCES :

- **10 juin à 18h**
- **24 juin à 18h**
- **8 juillet à 18h**
- **22 juillet à 20h**
- **5 août à 20h**
- **26 août à 18h**

PEFC 10-31-1143 / Certifié PEFC Design et impression KALISTENE

Les évènements de votre village

Jeudi 9 et vendredi 10 juin :
Spectacles de l'activité cirque menée tout au long de l'année scolaire. Numéros des élèves du groupe scolaire de la petite section de maternelle aux CM2, dans la cour de l'école dès 17h30

Semaine Théâtre du FJEP

Du samedi 11 juin au jeudi 16 juin :
à 20h à la salle des fêtes

Samedi 11 juin :
- Groupe lycéens avec « Ça sent le Sapin »
- Groupe collégiens avec « Ectoplasme Forever »

Dimanche 12 Juin :
- Groupe ' le créatheatre' CE1/CE2 avec « Les chouquinous au sang »
- Groupe lycéens avec « Ça sent le Sapin »

Lundi 13 juin :
- Groupe des CM1/CM2 « Monsieur Napoléon, ne vous mettez pas en colère , je vais tout arranger »
- Groupe ' les comics' CE2/CM1 avec une série de 3 sketchs

Mardi 14 juin :
- Groupe le créatheatre' CE1/CE2 avec « Les chouquinous au sang »
- Groupe des CM1/CM2 avec « Monsieur Napoléon , ne vous mettez pas en colère, je vais tout arranger »

Mercredi 15 juin :
- Groupe CM1/CM2 avec « On a kidnappé la mère noël »
- Groupe collégiens avec « Ectoplasme Forever »

Jeudi 16 juin :
- Groupe les comics CE2/CM1 avec une série de 3 sketchs
- Groupe CM1/CM2 avec « On a kidnappé la mère noël »

Samedi 18 juin :
Fête de la musique organisée par le FJEP autour de la salle des fêtes.
Buvette et restauration sur place
2 groupes musicaux animeront la soirée

Du lundi 20 au jeudi 23 juin :
Exposition de l'activité « Arts plastiques » enfants et adultes du FJEP dans la salle des fêtes de Villaz

Vendredi 24 juin :
À 18h00 dans la salle des fêtes, fête des TAP, tous les parents d'élèves sont conviés.

Lundi 13 juillet : fête nationale

Rendez vous à 21h devant la mairie pour le départ du défilé aux lampions. La parade sera accompagné en musique par la fanfare de l'Echo du Parmelan.

Comme chaque année, retrouvez l'association Plein Air Aventures le soir du 13 juillet pour partager en famille et entre amis un barbecue animé par une soirée musicale et conviviale.